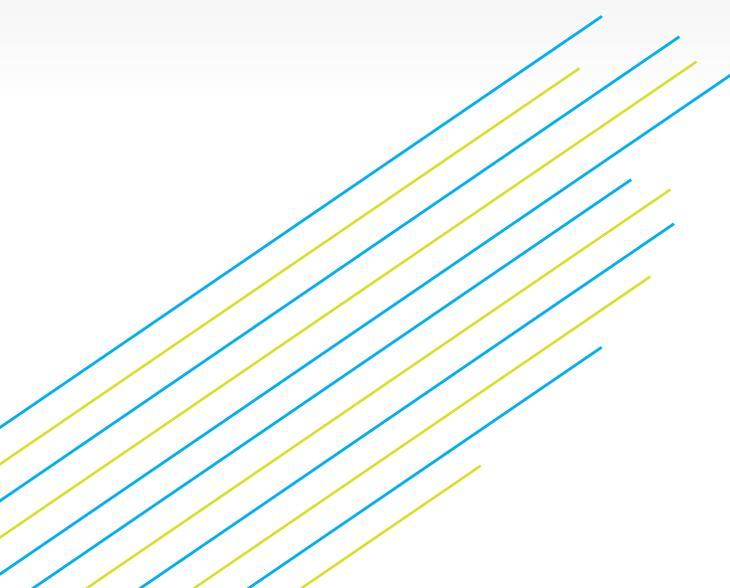


RAPPORT  
ANNUEL  
12 / 13



**FO**  
**IQ** **FONDATION**  
de l'Ordre des ingénieurs  
du Québec



## MOT DU PRÉSIDENT

Je suis très heureux de vous présenter ce deuxième rapport annuel de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec, un rapport qui démontre la rapide évolution que notre tout jeune organisme a connue en 2012-2013.

Pour sa deuxième année complète d'activité, la Fondation s'est naturellement employée à consolider et développer son action dans le sens de sa mission, tout en mettant l'accent sur la promotion des études en génie.

C'est ainsi qu'au printemps dernier, nous avons attribué 53 bourses d'études, pour une somme totale de 148 000\$. En deux ans, la Fondation a donc versé 188 000\$ en bourses pour encourager des jeunes à commencer ou poursuivre des études en génie. Voilà un coup de pouce appréciable!

Parmi les boursiers, 42 étaient inscrits à l'université et, pour la première fois, 11 étaient aux études collégiales. En effet, nous croyons qu'un soutien financier dès le cégep peut être déterminant dans la décision d'entreprendre des études en génie.

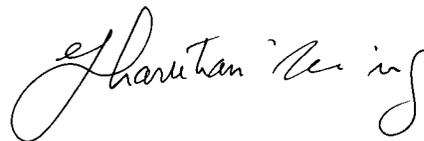
Autre nouveauté, la Fondation a tenu un kiosque d'information au dernier colloque de l'Ordre des ingénieurs. Par ce geste, nous avons voulu sensibiliser et informer davantage les membres de l'Ordre qui ont un rôle central à jouer dans la

réussite de notre mission. En effet, tous les ingénieurs du Québec peuvent contribuer à créer la relève en génie. «La force du nombre, ça commence par vous!», tel était le message que nous leur avons lancé durant notre dernière campagne de financement. Et ils ont été sensibles à cet appel, puisque nous avons recueilli 225 000\$!

Je profite donc de l'occasion pour remercier chaleureusement tous les donateurs de la Fondation. Je veux également saluer ceux et celles qui soutiennent bénévolement notre mission, soit les membres du conseil d'administration et les membres du comité de sélection des boursiers, ainsi que le personnel de la permanence pour leur réel dévouement à la cause.

Car la force du nombre, c'est nous tous!

Le président de la Fondation,



**Zaki Ghavitian, ing., Ming, FIC**



## CONSEIL D'ADMINISTRATION



**1. M. Zaki Ghavitian, ing., Ming, FIC**  
Président

**2. M. Stéphane Bilodeau, ing.**  
Vice-président

**3. M. André Rainville, ing.**  
Secrétaire-trésorier

**4. M<sup>me</sup> Louise Millette, ing.**  
Administratrice

**5. M. Bernard Lamarre, ing.**  
Administrateur et président  
d'honneur de la campagne  
de souscription 2011

## MISSION

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec a pour mission de promouvoir les études dans le domaine de l'ingénierie et de contribuer à l'enseignement et au développement de l'expertise en génie.

## OBJECTIFS

La Fondation poursuit les trois objectifs suivants :

- encourager la relève en génie;
- faire progresser la formation en génie;
- participer à l'avancement du génie dans une perspective de contribution à la société, à l'environnement, etc.

# LES GRANDS DONATEURS

La Fondation est heureuse de vous présenter ses Grands Donateurs. Tous font preuve d'un engagement exemplaire auprès de la relève, et nous les en remercions vivement.



## TABLEAU D'HONNEUR CUMULATIF

### DONATEUR PLATINE

BOMBARDIER INC.  
KIEWIT

### DONATEUR OR

ÉTS - ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

### DONATEUR ARGENT

SOGEMEC ASSURANCES

### DONATEUR BRONZE

CGI  
BERNARD LAMARRE, ING.  
JEAN DESROSIERS, ING.

## TABLEAU D'HONNEUR 2012-2013

### DONATEUR BRONZE

BERNARD LAMARRE, ING.





APPORTER SON SOUTIEN À LA FONDATION  
DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC,  
**C'EST PARTICIPER À L'ESSOR DE LA PROFESSION  
ET AU MAINTIEN DE SES VALEURS.**

## PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

<b>PARTENAIRE DE PRESTIGE</b> .....	<b>50 000 \$ ou plus</b>
<b>DONATEUR MAJEUR</b> .....	<b>de 25 000 \$ à 49 999 \$</b>
<b>DONATEUR PLATINE</b> .....	<b>de 10 000 \$ à 24 999 \$</b>
<b>DONATEUR OR</b> .....	<b>de 5 000 \$ à 9 999 \$</b>
<b>DONATEUR ARGENT</b> .....	<b>de 2 000 \$ à 4 999 \$</b>
<b>DONATEUR BRONZE</b> .....	<b>de 500 \$ à 1 999 \$</b>

**DES PARTENAIRE DE GÉNIE!**



LA FONDATION DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS  
DU QUÉBEC S'ENGAGE À APPUYER LES EFFORTS  
D'EXPLORATION ET D'AVANCEMENT EN GÉNIE  
**ET VEUT AIDER TOUT PARTICULIÈREMENT LA  
FORMATION D'UNE RELÈVE CAPABLE DE RÉPONDRE  
AUX ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ.**

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

## AUX ADMINISTRATEURS DE LA FONDATION DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation de l'Ordre des Ingénieurs du Québec tire des apports de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation de l'Ordre des Ingénieurs du Québec et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de dons, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, de l'actif à court terme au 31 mars 2013 et de l'actif net au 1<sup>er</sup> avril 2012 et au 31 mars 2013.

## OPINION AVEC RÉSERVE

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'Ordre des Ingénieurs du Québec au 31 mars 2013 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## INFORMATIONS COMPARATIVES

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1<sup>er</sup> avril 2012 et que sa date de transition était le 1<sup>er</sup> avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les états de la situation financière au 31 mars 2012 et au 1<sup>er</sup> avril 2011 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal

Le 3 septembre 2013

CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique No A116823

**SITUATION FINANCIÈRE**  
**Au 31 mars 2013**

2013-03-31  
\$

2012-03-31  
\$

2011-04-01  
\$

**ACTIF**

**Court terme**

Encaisse	95 916	116 514	42 500
Frais payés d'avance	1 811	-	
Comptes clients et autres créances	95	-	
Sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	187 061	101 280	390
	<b>284 882</b>	<b>217 794</b>	<b>42 890</b>

**Long terme**

Actifs incorporels (note 4)	34 443	51 364	48 726
	<b>319 326</b>	<b>269 158</b>	<b>91 616</b>

**PASSIF**

**Court terme**

Dû à l'Ordre des ingénieurs du Québec	153 213	116 940	64 838
Compte fournisseurs et charges à payer	21 550	8 346	-
	<b>174 763</b>	<b>125 286</b>	<b>64 838</b>

**ACTIF NET**

Investi en actifs incorporels	34 443	51 364	48 726
Non affecté	110 120	92 508	(21 948)
	<b>144 563</b>	<b>143 872</b>	<b>26 778</b>
	<b>319 326</b>	<b>269 158</b>	<b>91 616</b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**Zaki Ghavitian, ing.**  
Président

**André Rainville, ing.**  
Secrétaire-trésorier

**RÉSULTATS**  
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

2013-03-31  
\$

2012-03-31  
\$

PRODUITS

Apports

Dons de particuliers	217 815	206 214
Dons d'entreprises	-	15 000
Produits nets de placements	1 174	243
	<b>218 989</b>	<b>221 457</b>

CHARGES

Programme de bourses (Annexe A)	165 611	60 720
Frais de financement (Annexe B)	38 953	30 378
Frais administratifs (Annexe C)	13 735	13 264
	<b>218 299</b>	<b>104 362</b>

**Excédent des produits par rapport aux charges** **690** **117 094**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

2013-03-31

2012-03-31

	Non affectés \$	Investi en actifs incorporels \$	Total \$	Total \$
<b>Solde au début</b>	92 508	51 364	143 872	26 778
Excédent des produits par rapport aux charges	17 612	(16 922)	690	117 094
<b>Solde à la fin</b>	<b>110 120</b>	<b>34 443</b>	<b>144 563</b>	<b>143 872</b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits par rapport aux charges	690	117 094
Éléments hors caisse		
Amortissement des actifs incorporels	16 922	14 748
Augmentation des sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	(85 781)	(100 980)
Augmentation des comptes clients	(95)	-
Augmentation des frais payés d'avance	(1 811)	-
Augmentation des comptes fournisseurs et charges à payer	13 204	8 346
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>(56 871)</b>	<b>39 298</b>

## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Augmentation du Dû à l'Ordre des ingénieurs du Québec	36 273	52 102
Acquisition d'actifs incorporels	-	(17 386)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>36 273</b>	<b>34 716</b>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(20 598)	74 014
<b>Encaisse au début</b>	<b>116 514</b>	<b>42 500</b>
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>95 916</b>	<b>116 514</b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2013

## 1. STATUTS ET MISSION DE LA FONDATION

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après, la «Fondation»), constituée le 10 septembre 2010 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec a pour mission de promouvoir les études dans le domaine de l'ingénierie et de contribuer à l'enseignement et au développement de l'expertise en génie. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### a) Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### b) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### c) Actifs et passifs financiers

#### Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

#### Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation de ses actifs financiers. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

### d) Constatation des produits

#### Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

#### Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements sont constitués des produits d'intérêts provenant de l'encaisse.

### **e) Apports reçus sous forme de fournitures et de services**

La Fondation peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

### **f) Ventilation des charges**

La Fondation exerce trois types de fonctions, à savoir le programme de bourses, les frais de financement et les frais administratifs. Le coût de chacune de ces fonctions se compose des frais de personnel, des frais de communications et d'autres charges directement rattachées à la fonction.

### **g) Actifs incorporels**

Les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût.

### **Amortissement**

Les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux annuel de 25 %.

### **Réduction de valeur**

Lorsque la Fondation constate qu'un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

## **3. APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF**

Les présents états financiers sont les premiers états financiers de la Fondation établis selon les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (ci-après les «nouvelles normes comptables»). La date de transition aux nouvelles normes comptables est le 1<sup>er</sup> avril 2011.

Les méthodes comptables présentées à la note 2, découlant de l'application des nouvelles normes comptables, ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, des informations comparatives et de l'état de la situation financière d'ouverture à la date de transition.

### **Exemptions relatives à l'application initiale**

Le chapitre 1501, « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif », contient des exemptions à l'application rétrospective complète dont la Fondation peut se prévaloir au moment de la transition. La Fondation n'a appliqué aucune exemption facultative.

### **Incidence de la transition sur l'actif net au 1<sup>er</sup> avril 2011**

L'incidence de la transition aux nouvelles normes comptables sur l'actif net de la Fondation à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> avril 2011 n'est pas significative.

### **Rapprochement de l'excédent des produits par rapport aux charges au 31 mars 2012**

L'excédent des produits par rapport aux charges figurant dans les derniers états financiers de la Fondation (au 31 mars 2012) et de l'excédent des produits par rapport aux charges déterminé selon les nouvelles normes comptables correspond approximativement à celui établi selon le référentiel comptable antérieur.

### **État des flux de trésorerie**

Les normes comptables relatives aux flux de trésorerie contenues dans les nouvelles normes comptables sont semblables à celles contenues dans le référentiel comptable antérieur, à l'exception du fait que les entités doivent présenter un état des flux de trésorerie dans toutes les circonstances. Le changement effectué dans les états financiers de l'organisme consiste en la présentation d'un état des flux de trésorerie, qui est requise par les nouvelles normes comptables.



#### 4. ACTIFS INCORPORELS

			2013-03-31	2012-03-31
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
<b>Logiciels d'application</b>	<b>67 684</b>	<b>33 241</b>	<b>34 443</b>	<b>51 365</b>

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013, les acquisitions d'actifs incorporels totalisent 0 \$ (17 386 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2012).

#### 5. INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

##### Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'il est détenu dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec est également négligeable puisqu'il s'agit de sommes à recevoir d'un organisme apparenté.

##### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement au Dû à l'Ordre des ingénieurs du Québec et aux comptes fournisseurs et charges à payer comptabilisés à l'état de la situation financière.

#### 6. VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les actifs financiers de la Fondation, totalisant 282 883 \$ (217 794 \$ au 31 mars 2012), ont tous été classés dans la catégorie actifs financiers évalués au coût après amortissement.

#### 7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après l'«Ordre») exerce une influence notable sur la Fondation puisque les membres élus du Conseil d'administration de l'Ordre nomment les membres du Conseil d'administration de la Fondation. Deux membres du Conseil d'administration de l'Ordre ainsi qu'un permanent siègent au Conseil d'administration de la Fondation, qui compte cinq administrateurs. L'Ordre est constitué en vertu de la Loi sur les ingénieurs (Québec), est régi par le Code des professions et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a comme objectif principal d'assurer la protection du public, notamment en contrôlant l'exercice de la profession d'ingénieur.

L'Ordre fournit des locaux et un soutien administratif à la Fondation sans recevoir de contrepartie en échange. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Des opérations courantes ont eu lieu entre la Fondation et l'Ordre des ingénieurs du Québec pour un montant total de 26 178 \$ représentant des salaires (26 178 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2012).

#### 8. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de l'exercice 2012 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

## ANNEXE A - VENTILATION DES FRAIS RELIÉS AU PROGRAMME DE BOURSES

Salaires et charges sociales	10 470	10 471
Bourses accordées	148 000	40 000
Frais d'évènements	679	6 363
Frais de communications	4 891	2 344
Entretien annuel du logiciel de dons	586	557
Amortissement des actifs incorporels	985	985
	<b>165 611</b>	<b>60 720</b>

## ANNEXE B - VENTILATION DES FRAIS D'ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Salaires et charges sociales	13 090	13 089
Frais de perception des dons	3 776	760
Frais de communications	5 565	2 209
Entretien annuel du logiciel de dons	586	557
Amortissement des actifs incorporels	15 937	13 763
	<b>38 954</b>	<b>30 378</b>

## ANNEXE C - VENTILATION DES FRAIS ADMINISTRATIFS

Salaires et charges sociales	2 618	2 618
Honoraires professionnels	5 432	5 696
Conseil d'administration	733	140
Taxes foncières	393	523
Frais de communications	3 332	3 063
Assurances	1 134	1 134
Frais bancaires	92	90
	<b>13 734</b>	<b>13 264</b>





Gare Windsor, bureau 350  
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal  
Montréal (Québec) H3B 2S2

Téléphone : 514 845-6141, poste 3121  
1 800 461-6141

Télécopieur : 514 845-1833

[fondation@foiq.qc.ca](mailto:fondation@foiq.qc.ca)

[www.foiq.qc.ca](http://www.foiq.qc.ca)